

## **Notre charte qualité et environnement**

Business Valais – Antenne Valais romand a comme vision de :

- **être le partenaire et l'interlocuteur de l'ensemble des entreprises des secteurs primaire et secondaire ainsi que des administrations ;**
- **appuyer les entreprises dans leurs efforts d'organisation, de compétitivité et d'innovation ;**
- **renforcer la culture du progrès continu.**

Notre mission consiste en:

- **servir de relais aux entreprises vis-à-vis des administrations cantonales, régionales et communales**
- **assurer la promotion économique de proximité**
- **promouvoir une solution fédératrice qui intéresse toutes les entreprises.**

Nous entendons assurer le développement harmonieux de notre organisation, en utilisant de manière optimale, durable et efficace, les ressources naturelles et financières à notre disposition, en accord avec la politique cantonale du développement économique. Notre objectif est d'atteindre un niveau d'excellence dans l'ensemble de nos secteurs de prestations.

L'Antenne est active dans le Valais romand depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003 et s'engage à mettre les ressources nécessaires pour améliorer le système de management de la qualité. Ce dernier est conçu afin de garantir un service irréprochable. Les axes principaux de notre politique sont les suivants :

- **accorder une priorité aux relations humaines ;**
- **dialoguer de manière permanente avec les entreprises qui composent le tissu économique et rechercher, avec chacune, la meilleure prestation ;**
- **répondre de manière optimale à l'attente de notre clientèle (délai + contenu) ;**
- **entretenir de manière continue et à long terme la relation avec nos partenaires que sont les communes, les régions et le canton ;**
- **aider, avant tout, nos entreprises à réaliser leurs projets, en leur proposant des solutions à haute valeur ajoutée ;**

- **mettre en oeuvre tous les moyens pour solutionner des questions d'intérêts local, régional ou cantonal ;**
- **maîtriser les procédés : chaque collaborateur est impliqué dans la réussite de nos buts.**
- **mettre en place tous les moyens modernes et efficaces pour soigner et améliorer les prestations offertes ;**
- **suivre une formation continue et informer de manière permanente les collègues et partenaires.**

De plus, nos prestations nous amenant à conseiller les entreprises, nous les sensibilisons à la gestion environnementale relative à leur activité. Nous nous engageons à respecter la législation en vigueur dans un perpétuel souci de diminution des impacts sur l'environnement. Notre politique consiste également à développer et soutenir tous les aspects de développement durable dans les projets qui nous sont confiés, conformément à la charte valaisanne du développement durable du 26 juin 1998.

Dans ce sens, nous avons développé un projet d'écologie industrielle, lequel a pris une dimension cantonale et a été accepté par le Conseil d'Etat qui nous en a confié la mise en œuvre, sur la base des principes développés dans notre processus intitulé *Environnement*.

La stratégie de l'Antenne régionale du développement économique du Valais romand repose sur deux projets, respectivement intitulés "Support ponctuel" et "Clé de voûte".

Avec l'aide du premier, nous entendons apporter une aide permanente auprès des entreprises du tissu économique valaisan, en répondant aux besoins des entrepreneurs, lesquels sont liés à la vie concrète de tous les jours.

Par le projet "Clé de voûte"; nous nous efforçons de fournir des outils et des supports permettant d'améliorer le niveau d'organisation et la compétitivité des entreprises valaisannes. Notre objectif est de promouvoir une solution fédératrice qui intéresse toutes les entreprises du Valais romand.